

**L'ÉCOLE SPÉCIALISÉE EN
COMPTABILITÉ, GESTION ET
FINANCE**



**Un
enseignement
optimisé**

**Diplômes
reconnus
par l'État**

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**Un suivi
individuel
régulier**

Présentation de l'école Molera Formation

SOMMAIRE

MOLERA FORMATION

QUI SOMMES-NOUS ?	Page 1
NOTRE FORCE	Page 1
NOS VALEURS.....	Page 2
L'ACCOMPAGNEMENT.....	Page 2

L'ALTERNANCE AU SEIN DE NOTRE ÉCOLE

LA FORMATION EN ALTERNANCE.....	Page 3
HANDICAP	Page 4
MODALITÉ D'ACCÈS	Page 4
DÉLAIS D'ACCÈS	Page 4

LE DCG

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU DCG	Pages 5-13
--	------------

Molera Fomation : La passion de transmettre des valeurs professionnelles

Créé par Pascal Molera, fort d'une riche expérience dans le monde du travail, diplômé en économie et passionné par l'enseignement, Molera Formation ouvre en 2021. Ce centre de formation d'apprentis spécialisé en comptabilité, gestion et finance est certifié Qualiopi.

Impliqué dans la réussite et le succès des apprenants, le CFA met en relation son réseau de partenaires situés entre les départements du Gard, du Vaucluse et des Bouches du Rhône, et ses étudiants.

Pour ce centre aux méthodes d'enseignement ciblées, la finalité est d'apprendre à analyser une situation professionnelle au gré d'expérimentations pratiques dans un cadre académique bénéfique.

Les intervenants sont tous des professionnels mettant leur expertise au service de la valorisation des compétences. Un maître mot : la performance.

MOLERA FORMATION dispense le DCG – le diplôme de comptabilité et gestion, de niveau BAC+3, accessible POST BAC, ainsi que le DSCG – le Diplôme Supérieur de Comptabilité et gestion de niveau BAC+5.

Le centre propose également des formations pour les professionnels en comptabilité, gestion, management, anglais et communication.

QUI SOMMES-NOUS ?



Joël MOLERA

Président de la
SAS MOLERA
FORMATION.



Pascal MOLERA

Responsable pédagogique,
réfèrent handicap, réfèrent
insertion professionnelle,
mobilité nationale et
internationale.



Floriane BINET

Responsable
administrative et
webmarketing.

NOTRE FORCE



Quelque soit votre niveau de diplôme et votre parcours, nous nous adaptons pour vous proposer des cours personnalisés selon vos besoins. Contactez nous pour nous faire part de vos ambitions, nous trouverons une solution. Des cours supplémentaires sont également octroyés si nécessaire afin de faire une remise à niveau ou tout simplement pour mieux réviser tout au long de l'année, et cela, sans frais supplémentaires.

La bienveillance

L'humain est une priorité. Nous savons que l'écoute des conseillers et de l'entreprise est essentielle à l'implication et à la réussite de l'étudiant et du salarié.

Un effectif réduit

Ouvrir des classes de quinze élèves maximum est la première de nos convictions, afin d'offrir aux étudiants une meilleure disponibilité des professeurs.

La rigueur

Les diplômes proposés nécessitent beaucoup de rigueur et de discipline. Nous désirons faciliter l'obtention du diplôme, en appliquant une méthodologie unique.

MOLERA FORMATION C'EST

L'accompagnement personnalisé

Outre un minimum de deux visites en entreprises par an, les élèves peuvent bénéficier de cours particuliers ponctuels pour mieux les aider dans leurs axes d'amélioration. Véritable école à taille et valeurs humaines.

La prise en charge du handicap

Engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement individuel pour la formation des personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, nous évaluons les besoins spécifiques et mettons en place les outils adaptés.

COLLABORER AVEC NOUS C'EST UN ACCOMPAGNEMENT :



Au recrutement

- 1 Définir le poste et la formation
- 2 Sourcing candidats
- 3 Informations sur le financement et les aides.
- 4 Organisation du recrutement. (job dating, etc..)
- 5 Mise en place administrative du dossier

Au cours de la formation

- 1 Une formation adaptée
- 2 Des formateurs issus du monde professionnel
- 3 Des interlocuteurs disponibles tout au long du parcours
- 4 Un suivi personnalisé (bulletins semestriels, livret de suivi, visites entreprises)
- 5 Une réussite / Une employabilité

La formation en alternance

Une formation de qualité alliant théorie et pratique favorisant l'obtention des compétences. La rémunération des contrats en alternance est calculée en fonction du montant du SMIC brut au 1er novembre 2024. Le taux horaire est de 11,88€ pour un total mensuel de 1801,80€, mais elle dépend aussi de la convention collective applicable à l'entreprise et de l'âge de l'apprenant(e).

L'APPRENTISSAGE

Âge : De 16 à 29 ans (Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés).

Exception : Interruption d'un contrat pour cause d'inaptitude physique / Sportif de haut niveau / Reprise ou création d'entreprise / Alternant n'ayant pas obtenu son diplôme ou souhaitant obtenir un diplôme plus haut (un an supplémentaire).

Formation : initiale.

Rythme de formation : 25% au CFA, 75% en entreprise.

Obtention d'un diplôme : CAP / BP / BTS / DUT / BACHELOR / MASTER.

Rémunération générale contrat d'apprentissage			
AGE	Pourcentage du SMIC	Rémunération mensuelle	Rémunération annuelle
Première année			
< 18 ans	27%	486,49 €	5 837,83 €
18 - 20 ans	43%	774,77 €	9 297,29 €
21 - 25 ans	53%	954,95 €	11 459,45 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	21 621,60 €
Deuxième année			
< 18 ans	39%	702,70 €	8 432,42 €
18 - 20 ans	51%	918,92 €	11 027,02 €
21 - 25 ans	61%	1 099,10 €	13 189,18 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	21 621,60 €
Troisième année			
< 18 ans	55%	990,99 €	11 891,88 €
18 - 20 ans	67%	1 207,21 €	14 486,47 €
21 - 25 ans	78%	1 405,40 €	16 864,85 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	21 621,60 €

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Âge : De 16 à 29 ans (pas de limite d'âge pour les bénéficiaires de l'AAH, l'ASS ou le RSA).

Exception : Demandeurs d'emploi de 26 ans.

Formation : continue.

Rythme de formation : Entre 15% et 25% en centre.

Obtention : d'une certification de qualification professionnelle (CQP) un diplôme enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles, un titre professionnel ou autre formation continue.

Salaire : Une rémunération de base minimum s'applique aux titulaires d'un titre ou diplôme non professionnel de niveau bac ou d'un titre ou diplôme professionnel inférieur au bac. Elle est majorée si le jeune est titulaire d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle égal ou supérieur au niveau BAC. Elle fluctue entre 55 % et 100 % du SMIC selon les critères du niveau d'étude, de la convention collective de l'entreprise et de l'âge de l'alternant.

Rémunération base minimum contrat de professionnalisation			
AGE	Pourcentage du SMIC	Rémunération mensuelle	Rémunération annuelle
Première année			
< 21 ans	55%	990,99 €	11 891,88 €
21 - 25 ans	70%	1 261,26 €	15 135,12 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	21 621,60 €

Rémunération base majorée contrat de professionnalisation			
AGE	Pourcentage du SMIC	Rémunération mensuelle	Rémunération annuelle
Première année			
< 21 ans	65%	1 171,17 €	14 054,04 €
21 - 25 ans	80%	1 441,44 €	17 297,28 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	21 621,60 €

Handicap : Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre Etablissement est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap temporaire ou permanent. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre Référent Handicap constitue la personne ressource sur le handicap :

Accueil et accompagnement individuel des apprenants en situation de handicap et de leurs proches dans la mise en œuvre de la formation,

Évaluation des besoins spécifiques au regard de la situation de handicap,

Mise en œuvre des adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur un réseau de partenaires externes identifiés et locaux (AGEFIPH, CAP EMPLOI, Missions Locales, FIPHP...).

Modalités d'accès

- 1 Tout d'abord, l'étudiant fait une demande auprès du centre de formation soit par téléphone, soit via le site internet, soit en présentiel au cours d'un salon ou par tout autre moyen.
- 2 La responsable administrative Floriane BINET, prend alors en charge le dossier en commençant par organiser un entretien entre l'étudiant(e) et elle-même.
- 3 Si le projet du/de la candidat(e) est pertinent et que les prérequis d'accès à la formation sont respectés, alors la responsable envoie le dossier de candidature et le test d'admission par mail à l'apprenant(e).
- 4 Après réception de l'ensemble des documents, et si les tests sont réussis, la responsable envoie un mail de confirmation d'inscription.
- 5 À partir de ce moment là, le CV et la lettre de motivation sont revus dans le détail afin de pouvoir présenter aux recruteurs une candidature de qualité et favoriser l'intégration professionnelle de l'apprenant(e).
- 6 Quand l'apprenant(e) a trouvé une entreprise d'accueil, il/elle fournit à la responsable les contacts administratifs ou RH de la société concernée. Ainsi, Floriane BINET prend le relais et contacte les responsables afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour réaliser le CERFA et la convention de formation tripartite.
- 7 Enfin, l'on prend rendez-vous afin de signer les documents, ou bien nous les signons à distance.

Délais d'accès

Le délai entre la demande de conseil sur une formation ou la demande d'intégration d'une formation et l'entretien en présentiel avec Floriane BINET, la responsable administrative est en moyenne d'une semaine.

Ensuite, le temps moyen entre l'entretien et l'admission officielle de l'apprenant(e) est d'environ une semaine, selon le temps que met le/la candidat(e) à renvoyer le dossier de candidature complet et à répondre au test d'admission.

Entre le moment où le/la candidat(e) est admis(e) et le moment où il/elle trouve une entreprise d'accueil, le délai est plus subjectif. En effet, tout va dépendre de la période à laquelle l'apprenant(e) postule, de ses compétences et de sa correspondance au profil recherché par l'entreprise ou le cabinet.

LE DCG

Le Diplôme de Comptabilité et Gestion est un diplôme d'État équivalent à un Bac +3, qui permet aux étudiants d'obtenir des connaissances importantes dans les domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise. La formation est composée de 13 blocs de compétences.

CONTENU DE LA FORMATION

Axe 1 : Le droit des affaires

- UE 1 : Fondamentaux du Droit – UE 2 : Droit des sociétés et des regroupements d'affaires – UE 3 : Droit social – UE 4 : Droit fiscal

Attendus : l'étudiant doit savoir identifier, analyser ou justifier le choix d'une forme sociétale, et caractériser les différentes sources du droits fiscal et social.

Axe 2 : Gestion comptable et financière

- UE 6 : Finance d'entreprise – UE 9 : Comptabilité – UE 10 : Comptabilité approfondie – UE 11 : Contrôle de gestion

Attendus : l'alternant saura interpréter et analyser un compte de résultat, un SIG ou un bilan comptable.

Axe 3 : Analyse économique et managériale

- UE 5 : Économie contemporaine – UE 7 : Management

Attendus : Savoir repérer les influences réciproques entre une organisation et son environnement.

Axe 4 : Communication et environnement numérique

- UE 8 : Systèmes d'information de gestion – UE 12 : Anglais des affaires – UE 13 : Communication professionnelle et UE14 l'unité d'enseignement facultative de LV2.

Attendus : L'étudiant devra savoir analyser, évaluer et transmettre une source d'information.



Infos générales

Diplôme d'Etat : niveau 6, BAC +3

RNCP : 40999

Type et durée :

Alternance sur un à trois ans (CFA lundi mardi et les autres jours en entreprise)

Intégration : rentrée le 7 septembre 2026 et intégration dans le premier mois suivant la rentrée selon profil

Tarif : 7183€ l'année.

Formation financée en partie par les OPCO dans le cadre de l'apprentissage.

Méthode : En présentiel



Prérequis

Être titulaire d'un BAC ou d'un BAC+2, idéalement en comptabilité gestion.

Taux 2024-2025

Taux de présence : 96,68 %

Taux de réussite : 30 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux d'insertion : 100 %

Taux de rupture : 6 %

Satisfaction : 89 %



Objectifs pédagogiques

Initier et permettre à l'étudiant d'acquérir les différentes connaissances et méthodes appliquées à :

- La finance et à la gestion d'entreprises,
- Sur les méthodes et outils utilisés selon chaque organisation,
- Maîtriser la comptabilité analytique et son application, les principes fondamentaux de la finance, du contrôle de la gestion et de la trésorerie.



Débouchés

Collaborateur d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes / Responsable d'un service comptable / Chef comptable de PME/PMI / Contrôleur de gestion junior / Conseiller financier ou juridique / Concours variés.

Poursuite d'études possible vers le DSCG ou divers masters.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux examens blancs seront réalisés chaque année (un par semestre). Des mises en situations cas pratiques permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs durant les deux années. L'examen final d'obtention du diplôme est organisé par l'éducation nationale.

Contrairement aux idées reçues, le DCG POST BAC en alternance est tout à fait réalisable !



On m'a dit que le DCG c'était un diplôme très difficile. Je préfère réaliser un BTS CG avant.

Le DCG présente un niveau plus élevé que le BTS, certes. Mais si on travaille régulièrement, le DCG n'est pas difficile, c'est beaucoup de "par coeur". Toutes les matières sont coefficient 1, contrairement au BTS, ce qui en fait un diplôme stratégique !



On m'a dit que c'était mieux d'avoir un BTS avant de réaliser le DCG.

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse à cette phrase. Soit on réalise un DCG en 2 ans, après 2 ans de BTS et on réalise 4 ans d'études. Soit on réalise directement le DCG en 3 ans. On gagne 1 an sur nos études, et on part avec des points d'avance, contrairement au BTS. Le BTS permet d'être dispensé de certaines épreuves, mais ne donne aucun point d'avance.



Alors si j'intègre le DCG POST BAC, je gagne 1 an et, obtiens des points d'avance? Mais en alternance cela doit être dur !

La première année, les matières sont les mêmes bases que l'on retrouve en BTS : Comptabilité simple, fondamentaux du droit, économie (équivalent à CEJM en BTS), anglais et systèmes d'information et de gestion. Des matières qui sont relativement simples et permettent de gagner beaucoup de points !



Alors c'est quoi le mieux ?

Tout dépend de vos ambitions et vos craintes. Si vous êtes sûr de vouloir devenir collaborateur ou expert comptable, alors c'est dommage de perdre 1 an sur votre parcours. Mais si vous souhaitez être assistant, ou que vous avez peur du niveau demandé, un BTS peut valoir le coup ! Tout dépend de ce que vous voulez, mais le DCG est accessible ! Et en alternance c'est mieux, car les recruteurs recherchent l'expérience, ET le diplôme.



UE 1 Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation (Fondamentaux du droit) – RNCP35526BC01

L'UE 1, intitulée « Fondamentaux du droit », marque le début du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Les étudiants sont initiés aux principes fondamentaux du droit pertinents dans les domaines de la comptabilité et de la gestion. Les thèmes abordés au sein de cette unité englobent l'étude des notions juridiques de base, la compréhension des actes juridiques, des contrats, des responsabilités, des régimes matrimoniaux, du droit des successions, mais aussi d'autres concepts juridiques liés aux activités professionnelles.

UE 1 – Les compétences attendues :

Dans cette unité, l'étudiant(e) doit être en mesure de fournir des informations détaillées sur les diverses règles juridiques applicables à l'organisation, et assister l'organisation dans le règlement des conflits. Il est essentiel de savoir déterminer le statut des parties impliquées dans un acte juridique, tout comme évaluer la capacité d'une personne à accomplir cet acte juridique.

Il/elle devra être capable d'analyser le patrimoine d'une entité juridique est cruciale, de même que l'examen des implications du droit de propriété dans le contexte de l'activité économique. La qualification d'un acte juridique et l'évaluation de la validité d'un contrat sont des étapes clés, tout comme l'examen des caractéristiques essentielles d'un contrat. De plus, proposer des sanctions appropriées en cas de non-exécution d'un contrat est également une compétence attendue importante.

De surcroît, l'étudiant(e) saura identifier le ou les régimes de responsabilité applicables à une situation donnée et reconnaître les actions en responsabilité possibles dans cette situation. Enfin, établir les moyens de preuve est une étape fondamentale pour assurer la résolution efficace de questions juridiques au sein de l'organisation.

UE 9 Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation (Comptabilité) – RNCP35526BC05

L'UE 9 du DCG, « Comptabilité approfondie », explore en détail les principes comptables dans des contextes plus complexes. Elle couvre la consolidation des comptes, les fusions-acquisitions, les filiales étrangères, les partenariats, les opérations sur le capital, et d'autres aspects comptables avancés. Les étudiants sont donc préparés à traiter des situations comptables complexes.

UE 9 – Les compétences attendues :

L'enregistrement des transactions courantes avec des tiers dans la comptabilité constitue une étape fondamentale. De plus, l'enregistrement des transactions courantes liées aux investissements et aux placements sera importante. De manière similaire, l'enregistrement des transactions courantes associées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement sera indispensable. L'enregistrement des transactions courantes liées au financement sera une autre compétences attendue.

Ainsi, pour garantir la précision des données comptables, il est impératif d'effectuer les ajustements nécessaires liés aux opérations d'inventaire. Ceci inclut le calcul du résultat comptable, suivi de la production des documents de synthèse conformément aux règles du Plan Comptable Général (PCG), ainsi que l'élaboration des principaux tableaux de l'annexe.

Parallèlement, il sera important d'expliquer les obligations légales concernant l'établissement, la conservation, et la transmission des fichiers informatisés obligatoires. Enfin, il est essentiel d'identifier et d'analyser les impacts actuels de la dématérialisation sur l'organisation comptable. L'objectif sera de rester en conformité avec les normes et de s'adapter aux avancées technologiques.

UE 8 Conduite de l'analyse financière d'une activité économique (Système d'information de gestion) – RNCP35526BC09

L'UE 8 du DCG, « Système d'information de gestion », se porte sur l'étude des systèmes d'information utilisés pour collecter, traiter et fournir des informations décisionnelles. Les étudiants comprennent en profondeur la modélisation des processus, la gestion des données, les ERP, l'analyse des besoins, la sécurité des systèmes d'information, etc.

UE 8 – Les compétences attendues :

L'examen approfondi de l'activité de l'entreprise est suivi d'une analyse détaillée de sa structure financière et de l'évaluation de sa rentabilité. Dans le cadre de cette analyse, il est nécessaire de développer un ensemble de ratios pertinents pour obtenir une vision globale. L'utilisation des tableaux de flux est cruciale pour effectuer un diagnostic complet. Le but est d'estimer le besoin en fonds de roulement basé sur les données financières recueillies.

En effet, le processus englobe également la caractérisation et l'évaluation de la pertinence d'un projet d'investissement. Mais aussi l'élaboration d'un bilan financier, et l'évaluation du niveau de risque et de la viabilité de la dette. La structure de financement de l'entreprise doit être caractérisée, et un plan de financement doit être établi en tenant compte de la minimisation du coût de financement des déficits de trésorerie à court terme.

Enfin, les étudiants sauront identifier les avantages et les risques associés aux placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers. Ainsi, optimiser la gestion des ressources financières de l'entreprise.

UE 12 Communication écrite en anglais – RNCP35526BC12

L'UE 12 du DCG, « Communication écrite en anglais », permet le développement des compétences en communication écrite dans un contexte professionnel en langue anglaise. Elle inclut la rédaction de documents tels que des rapports et des synthèses, ainsi que la compréhension de documents écrits en anglais. Cette unité prépare les étudiants à communiquer efficacement dans un environnement professionnel international.

UE 12 – Les compétences attendues :

La première compétence implique la capacité à comprendre et commenter des documents de la vie des affaires en anglais. En effet, les étudiants travailleront sur des textes, graphiques et tableaux provenant de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise.

La deuxième compétence consiste à rédiger une note de synthèse en français ou en anglais en se basant sur des documents en anglais. Ils portent sur les thèmes spécifiques.

La troisième compétence requiert la capacité de rédiger un document de travail en anglais.

UE 5 Analyse de l'environnement économique d'une entreprise (Economie contemporaine) – RNCP35526BC10

L'UE 5 du DCG, « Économie », vise à approfondir la compréhension des concepts économiques appliqués à la comptabilité et à la gestion. Elle explore les mécanismes économiques, la macroéconomie, la microéconomie, les politiques économiques, et d'autres sujets pertinents. Cette unité donne aux étudiants les outils pour analyser les phénomènes économiques influençant les activités des entreprises, pour éclairer les décisions stratégiques.

UE 5 – Les compétences attendues :

Analyser les principaux mécanismes de fonctionnement d'une économie de marché constitue la première étape. Elle est suivie de l'identification de la contribution des acteurs financiers à l'activité économique. L'examen des incidences d'une mesure de politique publique sur le fonctionnement d'une entreprise sera essentiel pour comprendre les interactions entre les politiques gouvernementales et le secteur privé. Les étudiants sauront analyser des enjeux liés à la notion de croissance économique. Impliquant une compréhension approfondie des facteurs qui stimulent ou entravent le développement économique. De même, l'analyse des déséquilibres sociaux vise à examiner les disparités au sein de la société en termes d'accès aux ressources et d'opportunités. Cette approche globale permet d'explorer et de comprendre les dynamiques complexes qui façonnent le paysage économique, en mettant l'accent sur les interactions entre les acteurs, les politiques et les résultats sociaux.

UE 2 Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique (Droit des sociétés et des groupements d'affaires) – RNCP35526BC02

L'UE 2 se concentre sur le « Droit des sociétés et des groupements d'affaires ». Son objectif principal est de fournir aux étudiants une expertise approfondie en matière de droit des sociétés et des différentes formes légales de groupements d'affaires. Les sujets abordés au sein de cette UE englobent l'examen des diverses structures sociétaires (SA, SARL, SAS, etc.), les règles régissant les organes sociaux et les opérations liées au capital social. Mais également les aspects juridiques des fusions et acquisitions, ainsi que les dispositions spécifiques aux groupements d'affaires. L'UE 2 s'inscrit dans la continuité de l'UE 1 (« Fondamentaux du droit ») en approfondissant les connaissances juridiques spécifiques aux structures sociétaires.

UE 2 – Les compétences attendues :

L'étudiant(e) saura trouver une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur. De plus, il examinera les répercussions potentielles d'une décision prise par une société en cours de formation. Il/elle repérera les différents éléments constitutifs d'un contrat de société, tout en analysant les droits et obligations selon le statut sociétaire adopté.

D'ailleurs, l'inspection des opérations de contrôle au sein d'une société est une démarche importante. De même que l'étude des opérations d'augmentation et de réduction de capital au sein d'une société. L'évaluation des conséquences de l'exercice d'une activité économique par une association ou une société coopérative sera également essentielle. Tout comme la reconnaissance de l'utilité d'autres types de regroupements dans des situations spécifiques.

La caractérisation de la notion de cessation de paiement est suivie de l'identification de la procédure appropriée en cas de difficultés financières. Cette approche globale vise à assurer une compréhension approfondie des aspects patrimoniaux et décisionnels au sein d'une entité commerciale.

UE 3 Suivi de dossiers clients en matière de droit social (Droit social) - RNCP35526BC03

L'UE 3 du DCG est intitulée « Droit social ». Cette Unité d'Enseignement se focalise sur l'étude des aspects juridiques liés aux relations individuelles et collectives de travail, ainsi qu'aux questions relatives à la protection sociale. Les principaux thèmes abordés dans l'UE 3 comprennent les contrats de travail, les différents types de contrats (CDI, CDD, etc.) et les conditions de travail. Ainsi que les représentants du personnel, la négociation collective, les conflits du travail, la sécurité sociale, et d'autres aspects juridiques inhérents au domaine social en entreprise. Ainsi les étudiants ont les connaissances nécessaires pour appréhender et appliquer les règles du droit social dans un contexte professionnel.

UE 3 – Les compétences attendues :

Tout d'abord, l'étudiant(e) devra connaître les caractéristiques d'une relation de travail salarié. Ensuite, il saura repérer les sources de droit applicables à cette relation. La détermination de la juridiction compétente en cas de litige du travail sera essentielle pour assurer un processus légal et équitable. De plus, l'étudiant(e) sera en mesure de choisir le type de contrat de travail adapté à une situation particulière. Et saura évaluer la validité d'un contrat de travail.

Ainsi, l'examen des droits et obligations de l'employeur et du salarié sera effectué. L'objectif sera de soutenir l'employeur dans l'exercice de son pouvoir de direction. L'analyse d'un bulletin de salaire sera réalisée conformément aux règles de droit. Egalement, des conseils seront prodigués à l'employeur sur la mise en œuvre des règles relatives à la protection de la santé des salariés.

La détermination du mode de rupture d'un contrat de travail dans une situation donnée est suivie de l'analyse des conséquences juridiques de cette rupture. Alors, la vérification des conditions de validité d'un accord ou d'une convention à différents niveaux de la négociation est effectuée. Tout comme l'examen des conséquences d'un conflit collectif.

Enfin, l'application de la réglementation de la protection sociale dans une situation donnée sera indispensable pour garantir la conformité aux normes en vigueur.

UE 11 Conception des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance (Contrôle de gestion) – RNCP35526BC07

L'UE 11 du DCG, « Contrôle de gestion », se focalise sur les méthodes et les outils pour piloter et optimiser la performance organisationnelle. Cela inclut la mise en place de systèmes de contrôle, la mesure des performances, la budgétisation et le contrôle budgétaire. Mais également la gestion prévisionnelle, et d'autres aspects du contrôle de gestion.

UE 11 – Les compétences attendues :

Développer un modèle de coûts nécessite la sélection judicieuse d'une méthode de calcul appropriée, tout en intégrant les aléas liés à un contexte incertain. Dans le cadre de la gestion des responsabilités, il sera important pour l'étudiant d'identifier et de décrire les différents centres de responsabilités. Enfin il/elle comparera diverses configurations budgétaires.

L'élaboration d'un budget d'approvisionnements doit tenir compte des options d'approvisionnement disponibles, et la rédaction d'une note synthétique sur les écarts calculés pour comprendre et expliquer les variations budgétaires. L'établissement de prévisions de bilan et de compte de résultat nécessite une approche prévisionnelle.

L'utilisation d'outils de gestion de la qualité est cruciale, et une synthèse sur la gestion de la qualité doit être rédigée. Incluant des propositions de solutions pour d'éventuels problèmes détectés. Enfin, concevoir un tableau de bord de gestion est suivi par l'analyse approfondie et le commentaire de ce dernier. Le but est d'assurer une gestion efficace et éclairée des activités de l'entreprise.

UE 7 Repérer les enjeux actuels du management pour toutes les organisations – (Management) RNCP35526BC11

L'UE 7 du DCG, nommée « Management », se focalise sur les principes fondamentaux du management appliqués à la comptabilité et à la gestion. Elle couvre des thèmes tels que le management et la gestion des ressources humaines. La gestion de projets, la stratégie d'entreprise et la conduite du changement sont également des sujets abordés.

UE 7 – Les compétences attendues :

L'étudiant(e) saura repérer les enjeux auxquels une organisation doit faire face dans l'environnement actuel. Mais également analyser la prise en compte des parties prenantes pour une organisation. Il saura analyser la démarche stratégique de l'organisation et conduire un diagnostic stratégique sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces.

L'analyse et la justification de la pertinence des décisions stratégiques opérées par une organisation s'appuient sur son diagnostic et sont alignées sur les enjeux identifiés. Le repérage des tensions et paradoxes organisationnels à prendre en compte dans la gestion d'une structure est une considération essentielle.

La caractérisation et l'appréciation des processus décisionnels permettent de mieux comprendre la manière dont les choix sont faits au sein de l'organisation. Repérer les relations de pouvoir au sein de cette dernière sera crucial pour éclairer la dynamique organisationnelle. L'analyse d'un conflit dans une situation organisationnelle donnée est suivie de propositions de démarches de résolution.

Les étudiants sauront analyser la chaîne de valeur d'une organisation, en différenciant les activités principales et les activités de support. Cela offrira une perspective approfondie sur la création de valeur. Ils sauront expliquer les rôles de chaque activité, leurs évolutions, leurs interdépendances, leur contribution aux objectifs et aux enjeux. Enfin, identifier les contributions des activités à des problématiques managériales actuelles apportera une perspective stratégique pour relever les défis contemporains.

UE 4 Accompagnement en matière fiscale d'un client (Droit fiscal) – RNCP35526BC04

L'UE 4 « Droit fiscal », se concentre sur les aspects juridiques de la fiscalité, abordant les impôts directs et indirects, les procédures fiscales, et les obligations déclaratives. Elle offre une compréhension approfondie des règles fiscales impactant les entreprises. Elle constitue une compétence essentielle pour les professionnels de la comptabilité et de la gestion.

UE 4 – Les compétences attendues :

En effet, identifier les dispositions fiscales applicables à une situation spécifique sera la première compétence. Ensuite l'étudiant(e) saura définir la composition d'un foyer fiscal. Le calcul du revenu imposable sera ensuite effectué en vue de l'élaboration précise de la déclaration d'impôts. Dans ce processus, il sera essentiel de déterminer et d'expliquer le calcul des prélèvements sociaux. Alors, il/elle fera la distinction entre déductibles et non déductibles, en se basant sur une documentation fiscale.

De plus, la clarification des modalités de déclaration et de paiement des impôts sera une compétence essentielle. Pour les entreprises individuelles relevant des BIC, le calcul du résultat fiscal sera réalisé. Tandis que pour les sociétés de personnes non soumises à l'IS, la justification de la part du résultat fiscal imposable ou déductible pour chaque associé sera détaillée.

Ainsi, les étudiants sauront conseiller et recommander en matière fiscale spécifiquement pour les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés. Une identification des dispositions favorables à partir de documents fiscaux et en évaluant leur impact sera effectuée en amont. Ils sauront calculer le montant de la taxe ou du crédit de taxe sur la valeur ajoutée. De plus, la détermination et la justification de l'assiette de calcul des taxes basées sur les salaires seront abordées. Tout comme le calcul et la justification du montant de l'imposition sur le patrimoine.

UE 6 Conduite de l'analyse financière d'une activité économique (Finance d'entreprise) – RNCP35526BC08

L'UE 6 du DCG, « Finance d'entreprise », se concentre sur les principes et les outils financiers appliqués à la gestion d'entreprise. Elle concerne l'analyse financière, la gestion du BFR, et les sources de financement. De plus, les sujets tels que la politique de dividende, les décisions d'investissement et d'autres aspects essentiels de la finance d'entreprise sont abordés. Cette unité vise à doter les étudiants des compétences nécessaires pour prendre des décisions financières stratégiques au sein d'une organisation.

UE 6 – Les compétences attendues :

L'examen approfondi de l'activité de l'entreprise est suivie d'une analyse détaillée de sa structure financière et de l'évaluation de sa rentabilité. Dans le cadre de cette analyse, il est nécessaire de développer un ensemble de ratios pertinents pour obtenir une vision globale. L'utilisation des tableaux de flux est cruciale pour effectuer un diagnostic complet, basé sur les données financières recueillies, et pour estimer le besoin en fonds de roulement.

En effet, le processus englobe la caractérisation et l'évaluation de la pertinence d'un projet d'investissement. Les étudiants sauront élaborer un bilan financier, et l'évaluer le niveau de risque et de viabilité de la dette. La structure de financement de l'entreprise doit être caractérisée, et un plan de financement doit être établi. L'étudiant(e) saura tenir compte de la minimisation du coût de financement des déficits de trésorerie à court terme.

Enfin, il sera essentiel d'identifier les avantages et les risques associés aux placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers. Le but étant d'optimiser la gestion des ressources financières de l'entreprise.

UE 10 Analyse de l'environnement économique d'une entreprise (Comptabilité approfondie) – RNCP35526BC06

L'UE 10 du DCG, « Comptabilité approfondie », explore en détail les normes comptables dans des situations complexes. Elle traite de la consolidation des comptes, des fusions-acquisitions, des filiales étrangères, des partenariats et des opérations sur le capital. Les étudiants apprennent à traiter des questions comptables complexes et plus approfondies.

UE 10 – Les compétences attendues :

L'étudiant(e) saura évaluer et d'enregistrer les transactions associées aux immobilisations corporelles et incorporelles. Dans ce contexte, l'analyse des implications d'une décision de comptabilisation des stocks, en particulier dans des circonstances spécifiques, est indispensable pour garantir une présentation précise des comptes annuels.

L'évaluation et la comptabilisation des transactions liées aux actifs financiers, tant à leur acquisition qu'après celle-ci, sont également des étapes cruciales. Une analyse approfondie des conséquences d'un choix de comptabilisation, en particulier sur la présentation des comptes annuels dans des situations spécifiques, est nécessaire pour assurer la conformité et la clarté.

En ce qui concerne les passifs, évaluer et enregistrer les transactions lors de leur apparition et ultérieurement est une étape importante. L'analyse des implications d'une décision de comptabilisation dans ce domaine est également nécessaire.

De plus, il est essentiel d'analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation concernant les charges et les produits, en mettant particulièrement l'accent sur la présentation des comptes annuels dans des situations spécifiques. Cela garantit une prise de décision éclairée et une transparence accrue dans la gestion comptable des opérations.

UE 13 Communication professionnelle – RNCP35526BC13

L'UE 13 du DCG, « Communication professionnelle », se concentre sur le développement des compétences de communication orale et écrite nécessaires dans le contexte professionnel. L'étudiant développe principalement des compétences en rédaction de documents professionnels, communication orale avec différentes parties prenantes. Ainsi, les étudiants communiquent de manière efficace dans leurs activités professionnelles.

UE 13 – Les compétences attendues :

L'étudiant(e) aura acquis des méthodes de communication professionnelle que ce soit à l'écrit ou à l'oral. La mise en pratique de ces méthodes intervient dans le cadre de la réalisation d'un stage professionnel. Pendant ce stage, il est essentiel de prendre connaissance de la réalité des relations professionnelles, notamment dans le domaine de la comptabilité et de la gestion.

La rédaction d'un rapport basé sur les missions effectuées au cours du stage sera une compétence clé. Enfin, la dernière compétence implique la capacité à soutenir ce rapport de stage devant un jury, démontrant ainsi une compréhension approfondie des expériences professionnelles acquises.

UE 14 – Les compétences attendues :

Les étudiants sauront comprendre et commenter des documents de la vie des affaires. Cela pourra être des textes, graphiques et tableaux, issus de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise. La deuxième compétence implique la rédaction d'une note de synthèse, soit en français, soit dans la langue étrangère choisie, en se basant sur des documents rédigés dans cette langue. Enfin, la troisième compétence requiert la rédaction d'un document de travail dans la langue étrangère choisie.

Obtention du diplôme

Le DCG est un diplôme particulier dans son obtention. Explications :

Le DCG peut s'obtenir en 8 ans. Il est donc possible de ne valider qu'une ou deux UE par an, tout comme il est possible de valider les 13 UE en 1 an. Nous préconisons pour un débutant de valider 5 à 4 UE par an sur trois ans. Pour un étudiant qui aurait déjà obtenu le BTS Comptabilité et gestion est qui est dispensé de 6 épreuves, nous lui préconisons de valider 3 à 4 UE par an pendant 2 ans.

Les examens pour chaque UE n'ont lieu qu'une fois par an au mois de Mai, et sont organisés par l'Etat.

Toutes les Unités d'Enseignement sont Coef 1.

Une note égale ou inférieure à 6 est considérée comme éliminatoire : la matière doit être repassée l'année suivante.

Une note entre 6.01 et 9.99 peut être validée par l'étudiant, tout comme il peut choisir de la repasser l'année suivante. C'est au choix.

Une note égale ou supérieure à 10 est considérée comme acquise et ne peut être repassée.

Ainsi, l'obtention du DCG se fait de manière stratégique et personnalisée selon les facilités de l'étudiant.

Si l'étudiant(e) obtient 14 dans certaines matière et 9 à d'autres, du moment que la moyenne finale est égale à 10, il/elle obtient le diplôme. Mais si une seule matière est inférieure à 6, alors il/elle devra repasser la matière manquante.





POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ NOUS



pascal.molera@yourformation.fr
Responsable pédagogique



06.07.80.45.30



floriane@yourformation.fr
Responsable administrative



06.80.51.54.80

OU RETROUVEZ NOUS EN LIGNE

